



**Plan d'action pour les sites
contaminés fédéraux (PASCF)**

Le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux Programme en bref

**Réunion avec les collectivités et organisations
autochtones**

Montréal (Québec) le 4 et 5 juillet, 2018



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

Canada



Qu'est-ce qu'un site contaminé fédéral?

Selon la définition adoptée par le gouvernement du Canada, un site contaminé est il y a une concentration de substances dans le sol ou l'eau souterraine (habituellement par des produits pétroliers ou des métaux) :

1. un site dans lequel la concentration de substances nocives est supérieure aux niveaux naturels plus élevée que prévue pour une région du Canada et pose ou peut poser un danger immédiat ou futur pour la santé humaine et l'environnement (on doit retrouver une preuve que cette concentration)
2. dépasse les niveaux indiqués dans les politiques et les règlements.





Inventaire des sites contaminés fédéraux

Le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux cible les sites énumérés dans l'Inventaire des sites contaminés fédéraux, <http://www.tbs-sct.gc.ca/fcsi-rscf/home-accueil-fra.aspx>.

Les 23 282 sites dans l'Inventaire comprennent :

- 5 237 sites qui sont **activement** évalués ou assainis;
- 2 065 sites où la contamination est seulement **soupçonnée**, mais où les évaluations n'ont pas commencé;
- 15 980 sites qui ont été **fermés** après que l'assainissement ait été achevé, ou après que les évaluations aient permis de constater que les risques n'étaient pas élevés.





Qu'est-ce que le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux?

Les sites contaminés fédéraux sont pris en charge dans le cadre du Plan d'action de pour les sites contaminés fédéraux (PASCF), d'une durée de 15 ans (2005-2020) et d'une valeur de 4,5 milliards de dollars.

L'objectif principal du PASCF est d'atténuer les risques pour la santé humaine et l'environnement que représentent les sites contaminés fédéraux.

Le PASCF offre également d'autres avantages, dont :

- le soutien à l'acquisition des compétences, à la formation et à l'emploi, notamment dans les collectivités autochtones;
- l'appui à l'industrie canadienne de l'environnement dans l'élaboration de nouvelles technologies et approches d'assainissement.

Les coûts de l'évaluation et du nettoyage des sites sont partagés entre le Programme et le « gardien » d'un site (l'organisme fédéral responsable des terres fédérales visées).





Comment évalue-t-on les sites?

Évaluation : un processus étape par étape qui demande :

- de définir les activités, comme le stockage de carburant, qui auraient pu contaminer le site;
- de mener une évaluation environnementale du site possiblement contaminé, au moyen d'échantillonnages sur le terrain, d'analyses en laboratoire et d'autres outils pour déterminer le type et le niveau de la contamination présente;
- de comparer les concentrations de contaminants à celles recommandées par le Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME).

Les données obtenues de l'évaluation sont ensuite utilisées pour catégoriser un site en fonction du Système national de classification des lieux contaminés (SNCLC) :

- Classe 1 («Priorité d'intervention élevée»)
- Classe 2 («Priorité d'intervention moyenne»)
- Classe 3 («Priorité d'intervention faible»)
- Classe N («Priorité d'intervention nulle»)
- Classe I («Données insuffisantes pour classer le site»).





Comment s'effectue l'assainissement des sites?

Assainissement : une fois l'évaluation terminée, un plan d'assainissement ou de gestion des risques est élaboré pour le site.

- Le plan décrit les diverses solutions d'assainissement à l'étude et détermine la meilleure option pour réduire les risques à la santé humaine et à l'environnement.
- La méthode d'assainissement choisie vise à traiter les conditions uniques du site auquel elle sera appliquée.



Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux : trois phases

Les trois phases du programme sur les sites contaminés sont 2005-2011, 2011-2016 et 2016-2020.

- Activités d'évaluations et d'assainissement en date de mars 2017 :

	Menées (total)	Menées (terres de réserve)	Achevées (total)	Achevées (terres de réserve)
Assainissement	1 905	480	950	150
Évaluation	10 600	3 070	7 440	1 580

- La phase actuelle (et finale) du programme comprend :
 - des assainissements sur 612 sites (1,25 milliard de dollars en financement approuvé);
 - des évaluations et la gestion du programme (99,6 millions de dollars en financement approuvé).



Classification des sites contaminés fédéraux au Québec

Tous les sites fédéraux situés au Québec

	Soupçonné	Actif	Fermé	Total
Classe 1	0	68	47	115
Classe 2	0	352	228	580
Classe 3	0	275	147	422
Classe I	0	24	49	73
Classe N	0	76	240	316
Pas encore classés	113	107	708	928
Total	113	902	1 419	2 434

Sites appartenant à la Couronne ou aux Affaires autochtones situés au Québec

	Soupçonné	Actif	Fermé	Total
Classe 1	0	11	17	28
Classe 2	0	18	41	59
Classe 3	0	15	25	40
Classe I	0	6	6	12
Classe N	0	1	10	11
Pas encore classés	23	2	34	59
Total	23	53	133	209





L'avenir du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux

Le Plan pour les sites contaminés prendra fin en 2020, mais d'autres sites ont encore besoin d'une évaluation ou d'un assainissement.

- Les partenaires du PASCF explorent les manières dont le gouvernement fédéral peut continuer à évaluer et à assainir les sites restants.
- La forme que prendra le programme sur les sites contaminés fédéraux après 2020 ne changera pas l'obligation des gardiens à gérer leurs sites : ils devront quand même prendre des mesures pour gérer leurs sites efficacement.

Le programme du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux nécessite votre point de vue pour favoriser l'élaboration de cette proposition, car celle-ci est liée au traitement des sites contaminés sur les terres autochtones.

